

# Les remontées mécaniques resteront fermées en février

Aucune date de réouverture n'a pour l'instant été fixée. Les stations restent toutefois accessibles pour les vacances.

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 19:42,

Mis à jour hier à 21:44



Malgré le maintien de la fermeture des remontées mécaniques, les stations restent accessibles pour les vacances, a précisé le secrétaire d'État au Tourisme Jean-Baptiste Lemoine. *Pixabay*

Nouveau coup dur pour le secteur des sports d'hiver. Les remontées mécaniques resteront fermées en février, sans qu'une date de réouverture n'ait été fixée, a annoncé ce lundi Matignon, mais les stations restent accessibles pour les vacances, a précisé le secrétaire d'État au Tourisme Jean-Baptiste Lemoine.

«*L'évolution de la situation sanitaire ne nous permet pas à ce stade de rouvrir les remontées mécaniques*», a expliqué l'entourage de Jean Castex à l'issue d'une rencontre entre le Premier ministre et les acteurs de la montagne. Matignon a fait observer qu'il n'y avait «*pas de tendance à la réouverture générale*» dans les autres pays européens.

Jean-Baptiste Lemoyne a toutefois précisé qu'il n'y avait «*à date, pas de restriction*» pour se rendre dans les stations de ski, notamment lors des vacances scolaires de février qui débutent samedi. Si la pratique du ski alpin est compromise par la fermeture des remontées mécaniques, les autres activités comme les raquettes, la luge, ou le ski de fond sont possibles. «*On est dans un pilotage quotidien et hebdomadaire permanent*» et ce sont les chiffres sur l'évolution de l'épidémie «*qui vont dicter la suite*», a-t-il ajouté.

## Des aides renforcées

Compte tenu de ce «*choc sans précédent*» pour un tourisme vital à nombre de communes et d'entreprises, les aides versées par l'État au secteur seront renforcées et pourraient atteindre «*5, 6, 7 milliards d'euros*» -contre 4 milliards aujourd'hui, sans ces nouveaux dispositifs- car «*l'État doit être présent*» avec «*une réponse massive*», a-t-il dit.

Ainsi les commerces de matériel de ski et des activités annexes - ingénierie, menuiserie, fabrication de remonte-pentes... - vont être éligibles aux aides versées par le Fonds de solidarité et à celles d'un plan Tourisme à venir au printemps. Le fonds verse une compensation de 20% du chiffre d'affaires, dans la limite de 200.000 euros, aux entreprises frappées indirectement par les fermetures administratives liées à la lutte contre la pandémie de Covid-19, si elles ont perdu 70% de leur chiffre d'affaires. Les entreprises du secteur de la montagne, pourront aussi, quel que soit leur chiffre d'affaires, bénéficier d'une prise en charge de leurs coûts fixes allant jusqu'à 70%, dans la limite de 3 millions d'euros au premier semestre 2021. Et ce, même si elles ne dépassent pas un million d'euros de chiffre d'affaires mensuel - le minimum actuellement requis pour profiter de ce dispositif.

«*Le gouvernement a tenu ses engagements*», s'est félicité auprès de l'AFP Jean-Luc Boch, le président de l'Association nationale des maires de stations de montagne (ANMSM), saluant un «*dispositif de compensations à la hauteur*». Si les finances des communes de montagne restent «*délicates*», «*le plus important c'était de préserver le tissu économique local*», ce que l'extension du dispositif d'aides aux coûts fixes permet, estime-t-il.

## Un «tsunami»

Du côté des stations, Alexandre Maulin, le président de Domaines skiabiles de France (DSF) s'inquiète toutefois du fait que les aides aux domaines skiabiles doivent toujours faire l'objet de dérogations validées par la Commission européenne. «*On n'a pas de réponse*», regrette-t-il auprès de l'AFP. Dominique Marcel, PDG de Compagnie des Alpes qui gère une dizaine de stations, «*apprécie la mobilisation du gouvernement*», à la hauteur du «*tsunami*» qui frappe le secteur. Pascale Jallet, déléguée générale du Syndicat National des Résidences de Tourisme (SNRT), se satisfait d'avoir «*été entendue*». Mais «*si certains avaient encore quelques doutes sur le fait que la saison soit complètement blanche, là on n'en a vraiment plus*», dit-elle.

Du côté des commerces saisonniers et entreprises liées au sport, Virgile Caillet, délégué général du syndicat Union Sport et Cycle (1.500 entreprises), attend que les modalités soient précisées, avec «*beaucoup d'impatience, beaucoup d'inquiétude et beaucoup d'espoir*». En outre, le gouvernement va réactiver des aides du premier confinement en faveur des professionnels de santé et indemniser les moniteurs de ski par un «*dispositif ad hoc accordé par les préfets*». Enfin, les «*frais de formation des salariés et saisonniers en activité partielle seront pris en charge par l'État à 100%*» et un «*travail sur mesure*» sera fait pour les groupes de résidences de tourisme aujourd'hui «*trop gros*» pour être pris en charge.

» VOIR AUSSI - Les Français ne délaissent pas les stations de ski